

**Plus les musulmans radicaux
tuent, plus les « modérés »
déposent plainte... contre nous
!**

**Un musulman extrémiste veut
vous assassiner.**

**Un musulman modéré veut
qu'un musulman extrémiste
vous assassine.**

Ghislaine Dumesnil, encore bien innocente en 2012, exprimait sa surprise, au lendemain de la vidéo sur l'islamisation de la RATP qui allait changer sa vie.

Elle s'attendait à ce que les musulmans les plus radicaux montent au créneau et à ce que les musulmans dits modérés la défendent. Ce fut tout le contraire. Ce furent les prétendus musulmans modérés qui se montrèrent les plus virulents et les plus menaçants, tandis que, à l'image de quelques syndicalistes de Sud, les plus extrémistes n'eurent même pas besoin de monter au créneau.

Faut-il en conclure, comme certains, que la différence entre un musulman extrémiste et un musulman modéré c'est que

l'extrémiste tue les mécréants, tandis que le modéré est content que l'extrémiste soit passé à l'acte ? C'est une vraie question, qui ne peut qu'interpeller nombre de nos compatriotes.

Nous sommes obligés de constater que nous n'avons jamais subi autant de plaintes de la part d'associations musulmanes, ou de musulmans présentés comme modérés, depuis les attentats de *Charlie Hebdo*.

Nous sommes obligés de constater que, depuis quelques mois, le nombre d'actes de déséquilibrés criant que « Dieu est grand ! » a été multiplié par 6 !

<http://www.francesoir.fr/societe-faits-divers/allah-allahu-akbar-attaques-desequilibres-criant-que-dieu-est-grand-multiplies-islam-islamisme-coran-terrorisme-folie-couteau-attentat-paris-villeurbanne-flavigny-laroque-timbaut-taser?>

Un constat effectué depuis longtemps par Maxime Lépante, absolument débordé par la fréquence des actes djihadistes commis en France, qui a 200 nouvelles informations à entrer pour mettre à jour son article.

<http://ripostelaique.com/le-vrai-bilan-des-attentats-musulmans-en-france-2015.html>

On aurait pu penser que, devant de tels faits, par le principe des vases communicants, le nombre de plaintes de la communauté musulmane contre Riposte Laïque allait diminuer. Eh bien, c'est tout le contraire. Quelques rappels.

Rappelons déjà que le CCIF (qui ne cache pas sa volonté de transformer la France en terre d'islam d'ici 40 ans) avait déposé plainte dès 2011 contre Pierre Cassen et Pascal Hilout, apostat de l'islam, se joignant aux autres associations dites antiracistes.

Le 7 mai 2013, un nommé Mohamed Bekkouche avait déposé plainte

contre Caroline Alamachère, qui avait comparé l'islam à la peste. Caro avait été interrogée par la police, mais la plainte paraît avoir été classée.

La Ligue de Défense Judiciaire des Musulmans a, depuis 2014, multiplié les plaintes contre des contributeurs de Riposte Laïque. Jusqu'à ce jour, pas une seule n'a abouti.

Le 17 février 2014, Mourad Ghazli a déposé plainte contre 4 contributeurs à la fois : Paul Le Poulpe, Oriana Garibaldi, Roger Heurtebise et Christine Tasin. La présidente de Résistance républicaine sera jugée par la 17^e Chambre, les trois autres n'ont pas abouti.

<http://ripostelaique.com/ghazli-43-ans-retraite-de-la-ratp-fait-un-proces-a-christine-tasin-depuis-la-turquie.html>

En septembre 2015, les musulmans forcément modérés de l'Aube du Savoir, liés à l'UOIF, et donc aux Frères musulmans, déposent plainte contre cette vidéo de Maxime Lépante, qui a filmé un congrès en plein cœur de l'Auvergne.

Pierre et Christine ont été interrogés, suite à cette plainte, et mis en examen, comme directeurs de publication présumés.

Le 22 décembre 2015, Riposte Laïque subit des pressions menaçantes de la part d'une juriste prétendant intervenir au nom de Tariq Ramadan. Devant la fermeté de la réponse, l'affaire paraît ne pas devoir aller plus loin.

Le 23 août 2016, deux caissières voilées, Mesdames Cheikh et Moussi, déposent plainte contre Riposte Laïque, qui a publié leur photo et reproché à H&M d'autoriser de telles tenues sur les lieux de travail.



Le référé, de manière ahurissante, sera gagné par les deux plaignantes, et les éditions Riposte Laïque, qui pourtant n'ont rien à voir avec la publication de la lettre, seront condamnées à verser 4.500 euros à chacune des deux voilées. Il est vrai que la juge qui officiait, Caroline Kuhn munch, est une ancienne collaboratrice de Taubira !

Et nous venons d'apprendre que l'imam d'Elne, un nommé Otmania, menace à son tour Riposte Laïque d'une nouvelle plainte.

Et pour clôturer cela, ce jour, Sébastien Jallamion était convoqué par un juge d'instruction, à 300 kilomètres de chez lui. Un aumônier, nommé Khaldouni, suspecté de proxénétisme, s'est permis de déposer plainte contre lui pour diffamation. Pourquoi se gêner ?

<https://ripostelaique.com/laumonier-suspecte-de-proxenitisme-khaldouni-ose-deposer-plainte-contre-moi.html>

Nous ne savons pas si nous devons ajouter Gérard Darmanin,

ministre de Macron, qui se dit à moitié français et à moitié musulman, ce qui doit l'aider à se faire élire maire de Tourcoing. Toujours est-il que ce renégat, passé de LR à En Marche, s'est joint à la meute des plaignants contre Riposte Laïque, ce dont les associations musulmanes ne se plaindront pas.

<https://ripostelaique.com/le-renegat-gerald-moussa-darmanin-de-pose-plainte-contre-riposte-laique.html>

D'autre part, les associations musulmanes se joignent régulièrement aux plaintes de ceux qui poursuivent Eric Zemmour ou Georges Bensoussan devant les tribunaux.

Ajoutons enfin l'ensemble des « musulmans modérés » qui, en protestant auprès de youtube, twitter ou facebook, obtiennent des résultats souvent payants. Ainsi, ce jour, Maxime Lepante nous informe que sa vidéo, qui avait remporté un franc succès aux 10 ans de Riposte Laïque, a été supprimée par youtube.

Quant à la page de Riposte Laïque sur facebook, elle est bloquée 30 jours, parce que nous eu l'audace de publier cet article de notre ami tchèque Martin Janecek, expliquant que dans son pays, on ne veut plus de musulmans.

<http://ripostelaique.com/nous-ne-voulons-plus-de-musulmans-en-republique-tcheque.html>

toute publication est temporairement bloquée sur votre compte

Ce blocage temporaire durera au moins **30 jours**, et vous ne pourrez rien publier sur Facebook tant qu'il ne sera pas levé.

Vous avez publié à plusieurs reprises des contenus non autorisés sur Facebook. Veuillez vous reporter aux [Standards de la communauté Facebook](#) pour savoir quels sont les types de publications autorisés sur Facebook.

<http://ripostelaique.com/nous-ne-voulons-plus-de-musulmans-en-republique-tcheque.html>

On pourrait donc en conclure que plus les islamistes radicaux menacent, agressent et tuent, plus d'autres musulmans complètent le travail d'intimidation en multipliant les

poursuites contre Riposte Laïque et tous ceux qui osent dire sur l'islam des vérités qui dérangent.

De là à conclure que tout cela joue ensemble, il n'y a qu'un pas que nous franchirons allègrement...

Et de là à conclure qu'un Etat digne de ce nom protégerait ses citoyens, dissoudrait toutes les associations musulmanes, annulerait toutes leurs plaintes passées, et expulseraient ceux qui préfèrent la charia à nos lois, il n'y a qu'un pas que nous franchirons, là encore, allègrement !

Paul Le Poulpe